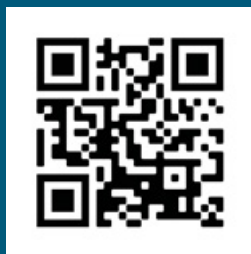


# AIDE DISPONIBLE

Pour savoir si vous y avez droit et pour entrer en contact avec un avocat gratuit,

Appelez le 211 ou rendez-vous sur [www.legalhelpmd.org](http://www.legalhelpmd.org)

Ou scannez ce code avec l'appareil photo de votre téléphone :



Plus vous vous y prenez tôt, mieux c'est, alors appelez le 211 ou rendez-vous dès aujourd'hui sur [www.legalhelpmd.org](http://www.legalhelpmd.org) !

POUR LIRE CETTE BROCHURE EN :

Español

[www.legalhelpmd.org/Spanish](http://www.legalhelpmd.org/Spanish)



中文

[www.legalhelpmd.org/Chinese](http://www.legalhelpmd.org/Chinese)

Français

[www.legalhelpmd.org/French](http://www.legalhelpmd.org/French)



한국어

[www.legalhelpmd.org/Korean](http://www.legalhelpmd.org/Korean)

русский

[www.legalhelpmd.org/Russian](http://www.legalhelpmd.org/Russian)



[www.legalhelpmd.org](http://www.legalhelpmd.org)

## AVOCATS GRATUITS POUR LES LOCATAIRES DU MARYLAND

PROGRAMME D'ACCÈS À UN  
AVOCAT EN CAS D'EXPULSION





## PROGRAMME D'ACCÈS À UN AVOCAT EN CAS D'EXPULSION

Courez-vous un risque d'expulsion ? Vous a-t-on dit que vous pouviez perdre votre bon de logement ou votre subvention ? Vous avez peut-être droit à un **avocat gratuitement**. Les avocats du programme d'accès à un avocat en cas d'expulsion peuvent vous représenter dans ces genres d'affaires :

- **Défaut de paiement du loyer** : les propriétaires intentent cette action quand ils estiment que vous devez des arriérés de loyer.
- **Inexécution du bail** : les propriétaires intentent cette action quand ils estiment que vous avez violé le bail.
- **Occupation après terme du locataire** : les propriétaires intentent cette action quand ils affirment que vous refusez de quitter la propriété après la fin du bail.
- **Résiliation de bons ou d'autres subventions** : l'office du logement ou l'agence qui administre votre bon ou autre subvention au logement lance cette affaire en vous envoyant un avis de résiliation disant que vous avez violé les règles ou règlements du programme.

Un avocat peut également vous aider si votre propriétaire vous pousse à déménager, par exemple en coupant illégalement l'alimentation en eau ou en électricité.

## LES LOCATAIRES ONT DES DROITS, ET UN AVOCAT PEUT VOUS AIDER !

Un propriétaire **ne peut pas** expulser un locataire dans le Maryland sans obtenir une ordonnance du tribunal et programmer l'expulsion par le biais du département du shérif ou, dans le comté de Baltimore, du bureau du Directeur de la police.

Les locataires ont le droit de se défendre contre une expulsion ou une résiliation de subvention. Les locataires peuvent invoquer de nombreuses défenses pour tenter d'empêcher une expulsion, mais chaque affaire est différente.

**Un avocat peut vous aider à comprendre si des arguments de défense s'appliquent, peut vous aider à préparer votre dossier et vous représentera lors du procès ou de l'audience.**

**Un avocat peut également négocier pour :**

- Plus de temps pour vous permettre de déménager
- Que votre propriétaire effectue les réparations nécessaires
- D'autres choses selon le cas.

Si vous avez reçu un avis d'audience programmée au tribunal et que vous voulez défendre votre cause, vous **devez assister** à l'audience. Si vous ne vous présentez pas au tribunal, le juge peut statuer en faveur de votre propriétaire.

**Le programme d'accès à un avocat en cas d'expulsion** est administré par Maryland Legal Services Corporation.

**Appelez le 211 ou rendez-vous sur [www.legalhelpmd.org](http://www.legalhelpmd.org)** pour davantage de renseignements.

## ÉLIGIBILITÉ

Pour bénéficier d'un avocat gratuit, vous devez être un locataire vivant dans le Maryland et avoir un revenu du ménage égal ou inférieur à 50 % du revenu médian du Maryland. Un représentant du programme vous aidera à déterminer si vous pouvez bénéficier d'une aide judiciaire gratuite.

**APPELEZ LE 211 OU RENDEZ-VOUS SUR**

**[www.legalhelpmd.org](http://www.legalhelpmd.org)**



## AUTRES RESSOURCES

### Aide à la location

Pour plus de renseignements et pour faire une demande d'aide à la location, rendez-vous sur : **[dhcd.maryland.gov/pages/evictionprevention](http://dhcd.maryland.gov/pages/evictionprevention)**

### Aide au paiement des services de base

Pour plus de renseignements et pour faire une demande d'aide au paiement des services de base, rendez-vous sur : **[dhs.maryland.gov/office-of-home-energy-programs](http://dhs.maryland.gov/office-of-home-energy-programs)**

Pour plus de renseignements sur la procédure judiciaire, rendez-vous sur : **[mdcourts.gov/legalhelp/housing](http://mdcourts.gov/legalhelp/housing)**.